

DANGER GRAVE ET IMMINENT LA SR NON ASSURÉE À MTS

Pour la période de déconfinement, MTS a élaboré des tableaux de service à l'arrache. Le logiciel renouvelé a tourné à plein régime. L'intelligence artificielle aurait supprimé ou ignoré la Surveillance Réciproque (SR). De nombreuses lignes du département sont concernées, ainsi que des milliers de salarié-es. Après vérification sur le réseau, les représentants SOLIDAIRES élus au CSE MTS ont déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent. L'inspection du travail a également été saisie. Entre la covid-19 et la SR, c'est comme si on demandait aux agents de choisir entre la peste et le choléra.

DES SERVICES SPÉCIFIQUES « DÉCONFINEMENT » QUI NE RESPECTENT PAS LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉ-ES

On aurait pu penser que la Surveillance Réciproque était une conception comprise et acquise par la direction. Cela n'est décidément pas le cas. En analysant les tableaux provisoires sur différentes lignes, la surprise a été de taille. En effet, la SR qui est une façon d'assurer la sécurité de celle ou de celui qui chemine sur les voies secondaires, proche du rail de traction, a disparu. C'est le cas sur de nombreuses

lignes (3, 5, 6, 7, 8, 10, 11 etc). **Disparu des Tableaux de Présence (TP), des fiches de travail et des tableaux théoriques de garage et dégarage.** L'argument qui a été avancé sur certaines unités « *le logiciel ne les a pas intégré* ». Alors comment expliquer sur la ligne 9, qu'elle apparaît ? **Peut-être que les équipes transports ne se sont pas assez impliquées ?** Bref, peu importe, une partie essentielle pour

assurer la sécurité des agents a été rognée. **Impossible de passer ça sous silence.** C'est pourquoi, comme le prévoit le code du travail, les élus SOLIDAIRES au CSE MTS ont déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent sur l'ensemble du département MTS. Les risques graves sont les suivants : chute, électrisation et écrasement. L'Inspection du travail est également dans la boucle.

NE LAISSONS PAS PASSER LES ATTEINTES À NOTRE SANTÉ ET NOTRE SÉCURITÉ, ALLONS CHERCHER DE NOUVEAUX DROITS

L'urgence sanitaire devrait servir à protéger les travailleurs et les travailleuses. Nous savons que ce n'est pas le cas. Tout est fait pour dégrader nos conditions de travail et notre sécurité. Encore plus aujourd'hui, ne laissons rien passer. Aucune dérogation, aucune dégradation ! Il nous faut agir collectivement, comme nous avons su le faire durant les grèves contre la réforme des retraites Macron. Notre urgence c'est celle-là, reconstruire les collectifs de luttes afin d'aller arracher mieux que ce que nous avons toujours eu. **SOLIDAIRES RATP restera un outil au service des salarié-es et des luttes.**

MÉTRO PARISIEN ET RER : DES STICKERS POUR INCITER LES USAGERS À TENIR LEURS DISTANCES



#CHATPERCHÉ #THEFLOORISLAVA #LETSPLAYTWISTER

Département MTS

DROIT D'ALERTE À MTS **SURVEILLANCE RÉCIPROQUE NON ASSURÉE**

Michel DAGUERREGARAY
Président du CSE MTS

Paris, le 13 mai 2020

Objet : Droit d'alerte sur le département MTS

Monsieur le Président du CSE MTS,

Ce jour, nous avons constaté la mise en place de tableau de service spécifique pour la période de déconfinement à partir du 11 mai 2020. Ces derniers ne respectent pas les obligations de sécurité pour les agents de conduite.

La Surveillance Réciproque (SR) permet d'assurer la sécurité de l'agent, par un autre, lorsque ce dernier se déplace sur les voies secondaires afin d'aller dégarer ou de revenir après le garage de son train.

La SR n'apparaît pas sur les Tableaux de Présence (TP), ni sur les tableaux théoriques de garage et de dégarage. Elle n'apparaît pas non plus sur les fiches de travail correspondantes au service des agents. Cette situation se présente entre autre sur les ligne 3/3bis, Ligne 6, Ligne 7/7bis, Ligne 8 et Ligne 10.

Cette situation entraîne les risques graves suivants :

- Chute ;
- Electrification ;
- Ecrasement.

C'est pourquoi, conformément à l'article L. 2312-60 du code du travail, **nous déposons un droit d'alerte sur le département MTS.**

François-Xavier AROULS
Membre élu SOLIDAIRES
CSE MTS

Eric GAUSSIER
Membre élu SOLIDAIRES
CSE MTS